Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 30 (1885)
Heft: 12

Artikel: La question des fortifications en France
Autor: [s.n.]
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-336556

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 12.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Sans doute ce n'est pas Mac Clellan qui a inventé tout cela. Mais il a fait bon accueil aux inventeurs, il les a encouragés et admis à faire l'expérience pratique de leurs inventions. C'est ainsi qu'entre autres le fusil Berdan s'est créé sous ses yeux par la nomination de cet artiste mécanicien au grade de chef d'un régiment de carabiniers (dont faisait partie une compagnie suisse), fusil qui du système primitif de revolver devint peu à peu le parfait engin d'infanterie dont la Russie est aujourd'hui armée.

D'autres généraux, ses successeurs, continuèrent, il est vrai, cette œuvre de progrès; mais c'est lui qui eut l'initiative de sa première acclimatation dans de fortes unités de troupes. Il créa en 1861-62 la première grande armée des Etats-Unis, et c'est dans cette armée que ces perfectionnements reçurent la sanction de l'autorité et de l'expérience; c'est aux batailles de la Péninsule et surtout à celles postérieures des environs du Potomac et d'Antietam, qu'ils reçurent la consécration qui permit de les développer sur une échelle plus grande encore.

Si à tous ces titres on ajoute ceux de laborieux et savant ingénieur, doué en même temps — chose rare en tous pays — d'un bon jugement stratégique, on peut comprendre aisément la grande et juste renommée qui s'est attachée au nom du général Mac Clellan.

D'autres généraux américains ont gagné plus de batailles que lui ou mené des opérations couronnées de plus de succès que les siennes; mais aucun d'eux n'eut à surmonter les mêmes difficultés qui l'entravèrent, et l'on peut dire que ce sont ses propres épreuves, partagées finalement par le gouvernement lui-même, qui assurèrent les bonnes conditions dans lesquelles Grant, Sherman, Sheridan et autres habiles et heureux vainqueurs purent conduire à souhait leurs glorienses entreprises. Ils remportèrent de belles victoires, mais Mac Clellan contribua pour une bonne part à leur frayer la voie, surtout à Grant dans son énergique et brillante campagne de de 1864 contre Richmond.

La postérité ne les séparera pas. F. L.

La question des fortifications en France.

Sous le titre « *La place de la Fère* » *l'Avenir militaire* du 26 novembre dernier publie les appréciations ci-après, bonnes à mé-

diter en Suisse, surtout par MM. les membres de l'assemblée fédérale :

« L'incendie qui vient de dévorer une partie de l'arsenal de La Fère a appelé l'attention sur les conditions générales d'établissement de cette place forte et plusieurs organes importants de la presse se sont demandés si elle avait été bien heureusement choisie pour servir de dépôt au matériel de mobilisation du deuxième corps d'armée. Ici comme sur tant d'autres points (et à un plus haut degré), n'a-t-on pas été victime de cette profonde erreur qui a poussé les réorganisateurs de notre défense à multiplier les ouvrages de fortification, à les disséminer outre mesure, constituant ainsi des positions qui absorberont des forces énormes, sans proportion avec les avantages qu'elles peuvent procurer ?

» On a voulu faire de la région Laon-La-Fère-Tergnier un vaste camp retranché barrant la vallée de l'Oise, et pouvant servir à la fois d'appui et de base d'approvisionnement à une armée opérant dans le voisinage. Ce rôle multiple du temps de guerre étant admis, il était naturel de faire de ce point, dès le temps de paix, le centre principal des ressources matérielles du deuxième corps. Il convient donc d'examiner quelle serait la valeur défensive de cette position et quelle protection serait assurée contre une attaque ennemie aux approvisionnements de tout genre qui y seraient contenus.

» Constatons tout d'abord l'immense étendue de la ligne à défendre qui, indépendamment du front principal Tergnier-Laon, se replie ensuite pour rejoindre l'Aisne un peu en amont de Soissons. L'ensemble a près de cinquante kilomètres de développement., et peut être assimilé à un gigantesque redan, couvrant l'angle formé par l'Oise et l'Aisne. A première vue, ne semble-t-il pas plus logique d'assurer la défense des deux vallées plus à proximité de leur point de jonction, c'est-à-dire entre Noyon et Compiègne, quitte à maîtriser par un fort d'arrêt le chemin de fer de Soissons? Cette extension du front de défense est d'autant moins justifiée que le massif boisé de Saint-Gobain, qui se trouve ainsi englobé dans la position, y rend la circulation fort difficile et n'ajoute aucun nouvel élément de force ; laissé en dehors, il eût au contraire joué le rôle d'un immense poste avancé, où une défense mobile, intelligemment conduite, aurait pu rendre de grands services.

» Mais le plus grand reproche qu'on puisse adresser à cette

ligne, c'est qu'elle est trop longue pour offrir une solidité suffisante. Le côté de Laon à l'Aisne présente bien des lacunes; quant à celui de Laon à Tergnier, il est absolument ouvert. On ne peut en effet, attribuer une valeur sérieuse aux trois forts construits au nord de la Fère. Non seulement ils ne sont soutenus et reliés par rien, non seulement la nature du terrain, constitué par une série d'ondulations presque identiques, les empêche d'avoir des vues convenables, mais surtout ils laissent à l'Est et à l'Ouest deux larges trouées par lesquelles ils pourront être tournés sans aucune difficulté. Toute la région comprise au sud de la Serre, région desservie par la route de Vervins et par un chemin de fer, reste accessible à l'ennemi, qui pourrait sans aucune difficulté, ou se diriger sur Condren et Chauny, ou venir impunément établir ses batteries à quinze cents mètres de La Fère, sur les hauteurs de Danisy ou d'Andelain. Pour faire, en quelque sorte, pendant à cette lacune de quatre à cinq lieues entre Laon et La Fère, tout le terrain à l'ouest du Canal Crosat et du chemin de fer de Paris à Bruxelles reste sans défense, et comme il est sillonné par d'excellentes routes, tout un corps d'armée pourrait marcher de Saint-Quentin sur Chauny, sans recevoir un coup de canon : il aurait même une distance un peu moindre à parcourir que s'il passait par la Fère.

» Quant à la ville, entourée d'un simple mur en briques qui date du dix-septième siècle, elle est dominée de tous côtés et incapable de se défendre même une demi-journée. On l'a bien vu en 1870, où les Prussiens ont installé quelques batteries de campagne sur les hauteurs de Danisy et n'ont guère eu de peine à incendier presque tous les bâtiments militaires; les troupes de la garnison n'ont même pas pu essayer de repousser cette attaque et la capitulation a dû suivre immédiatement le bombardement. Aujourd'hui, la situation serait encore identique. Grâce à l'Oise, dont deux bras l'enveloppent, grâce aux inondations faciles à étendre, La Fère a jadis été une place de grande valeur et devant laquelle les travaux ordinaires de siège étaient impossibles. Mais avec l'augmentation de portée des pièces, avec la possibilité d'écraser pour ainsi dire la ville sous une pluie de projectiles, l'ancien avantage est devenu illusoire. Peu importe désormais de pénétrer à l'intérieur de l'enceinte, si l'on peut impunément anéantir tout ce qui s'y rencontre! En une heure, deux batteries montées, arrivées par Versigny ou par Chauny, et ouvrant le feu à l'improviste, ne laisseront pas une pierre debout ni de l'arsenal ni des magasins, ni des quartiers.

» On voit ainsi que si la valeur de La Fère comme réduit central de la position est nulle, elle ne peut non plus offrir aucune protection aux approvisionnements qu'on y avait accumulés à grands frais. L'ennemi ne s'en rendra peut-être pas maître, mais il les détruira. N'est-il pas évident que ces conditions sont aussi déplorables que possible et que, pour constituer la base éventuelle d'approvisionnement d'une armée, une ville ouverte est cent fois préférable à une semblable place forte ? Dans le premier cas, en effet, on assurera les moyens nécessaires pour évacuer au besoin la majeure partie du matériel ainsi préparé ; dans le second, on se fiera aussi à une force mensongère, on se leurrera de l'espoir d'une résistance qui n'existera pas et l'on sera surpris par un irrémédiable désastre. A la guerre, qu'on ne l'oublie pas ! les déceptions sont ce qu'il y a de plus fatal.

» Après la guerre de 1870, le service de l'artillerie était donc bien inspiré en proposant d'abandonner une ville qui avait fait son temps et d'établir à Compiègne les magasins du 2e corps. La Compagnie des glaces de Saint-Gobain offrait, à des conditions fort avantageuses, d'acheter les anciens bâtiments de l'arsenal pour y établir un certain nombre de ses ateliers et utiliser la force motrice de l'Oise. Avec le prix ainsi réalisé, on eût facilement construit à Compiègne, dans les meilleures conditions, un nouvel arsenal et les hangars nécessaires pour le matériel de mobilisation ; on y eût trouvé des quartiers magnifiques pour l'artillerie, et l'on eût ainsi réalisé, presque sans frais, une organisation de premier ordre.

» Au lieu d'admettre cette sage proposition, le génie a persisté dans l'intention de constituer autour de La Fère un camp retranché de seconde ligne, et cet avis ayant prévalu, La Fère étant ainsi désignée comme le dépôt du matériel du 2e corps, on a entrepris la construction et l'aménagement des locaux nécessaires. Mais on s'est heurté à l'Oise, qui entoure la ville, aux fortifications qui en réduisent encore le périmètre et auxquelles il était interdit de toucher, et l'on a dû entasser les bâtiments dans un espace ridiculement restreint ; tandis que les Docks de Satory, par exemple, présentent de vastes dégagements qui permettent de sortir le matériel de tous les côtés sans risque d'encombrement, tandis que les diverses constructions sont séparées par de larges avenues, empêchant l'incendie de se communiquer de l'une à l'autre ; à La Fère, au contraire, nous voyons les hangars au matériel presque acculés à la rivière, n'offrir, pour tout dégagement, qu'un

étroit terre-plein, ou une batterie complète peut à peine être attelée ; nous voyons les magasins au harnachement confiner aux salles d'armes, aux dépôts de bois, même à une poudrière ! Aussi dans l'incendie de l'autre soir, a-t-il été très difficile d'empêcher la propagation du feu, et sans le courageux dévouement des troupes, sans l'habile impulsion du directeur, l'éminent colonel Brunet, un irréparable désastre eût-il été imminent.

» Ajoutons que l'humidité des lieux est très défavorable à la conservation des objets de harnachement et des bois. La peinture des caissons se détériore vite et dans les coffres, nouveau modèle, les pièces si délicatement agencées des tiroirs éprouvent, en un hiver, un jeu qui rend leur fonctionnement presque impossible. Toutes les précautions ne peuvent remédier à cet inconvénient ; la ville n'est pas impunément traversée par une demi-douzaine de bras de la rivière et son niveau n'est qu'à $1^{m}50$ au-dessus de celui de l'eau ; dans ces conditions empirées encore par la demi-imperméabilité du sol, on ne peut ni se garantir contre l'humidité, ni assurer l'écoulement convenable des eaux. On se trouve au milieu d'une atmosphère toujours saturée de vapeur, dans un véritable brouillard perpétuel; et les objets en magasin éprouvent de ce fait des altérations très considérables.

» Nous croyons qu'il est urgent d'aviser et de revenir — il en est temps encore — sur les fautes commises. La position de Laon-La Fère ne peut acquérir la moindre valeur réelle que si on y construit douze à quinze nouveaux forts bouchant les trouées dangereuses que nous avons signalées. Mais alors sa défense n'exigera sans doute pas moins de soixante-quinze mille hommes (un homme et demi par mètre de front) et, sans parler des approvisionnements à réunir, c'est au bas mot une dépense de trente millions pour construire et armer les nouveaux forts.

» Y a-t-il vraiment lieu d'entreprendre une œuvre pareille ? La France n'a-t-elle pas déjà construit assez de fortifications, ne sera-t-elle pas forcée d'immobiliser assez de monde pour leur défense sans qu'il faille se lancer dans cette nouvelle et si coûteuse expérience ? N'est-il pas préférable de revenir au plan qu'on a eu le tort de ne pas adopter il y a douze ans ? L'exécution en serait, aujourd'hui comme alors, simple et peu onéreuse. On conserverait, puisqu'ils existent, les trois forts construits au nord de La Fère et qui serviraient toujours à barrer les routes du bord de l'Oise et le canal. Quant à la ville elle serait déclassée et la démolition de ses vieilles murailles qui faciliterait son dévelop-

pement ultérieur, serait fort bien accueillie des habitants. Enfin, l'arsenal serait évacué; ceux des bâtiments qui ont été épargnés par le feu et surtout la chute de l'Oise seraient certainement cédés pour un bon prix soit à la compagnie de Saint-Gobain soit à toute autre industrie.

» Comme garnison, on conserverait seulement à La Fère les deux batteries du 3e bataillon de forteresse et les deux batteries à cheval du 29e régiment. On pourrait y ajouter pour compléter la défense des trois forts actuels, une partie du 45e régiment d'infanterie, lequel est installé à Laon dans de mauvaises conditions hygiéniques, comme le prouve le chiffre très élevé de ses malades et de ses morts (il en compte trois fois plus que les autres régiments de sa division).

» Compiègne devient, dans cette hypothèse, le siège de la brigade d'artillerie et des magasins du 2e corps, rôle que sa situation lui permet parfaitement de jouer.

» Cette ville est en effet le point de croisement de six voies serrées se dirigeant sur Paris, Beauvais, Roye, Saint-Quentin, Soissons, Villers-Cotterets, et permettant, par conséquent, les mouvements stratégiques les plus variés. On y trouve de splendides emplacements pour construire un nouvel arsenal réunissant les meilleures conditions; quant aux quartiers nécessaires pour le 17e régiment d'artillerie (dont la présence pour le service de l'arsenal est indispensable) ils existent et vont être laissés vacants par le prochain départ du 13e dragons appelé à remplacer à Senlis le 5e cuirassiers, dont les quartiers sur la Meuse sont aujourd'hui terminés. Notons encore à ce sujet un dernier avantage: l'on s'est plaint depuis longtemps de l'état du polygone de La Fère, constamment rendu impraticable par la pluie, coupé de ravines profondes et si petit que quatre batteries n'y peuvent manœuvrer; l'achat d'un terrain plus vaste et moins inégal s'impose d'une façon absolue. C'est là une dépense considérable que le transfert du 17e à Compiègne permet d'éviter.

» Nous osons espérer que le ministre de la guerre n'hésitera pas à résoudre cette question du camp retranché de Laon-La Fère avec la fermeté qui lui est habituelle.

» Quand des fautes ont été commises, mieux vaut les avouer et les réparer à temps que les aggraver sous prétexte de ne pas se déjuger. Sans doute il est fâcheux qu'on ait dépensé huit millions à construire autour de La Fère des forts qui ne défendent rien. Est-ce une raison pour en dépenser trente de plus et aboutir en

fin de compte, à un mauvais résultat? La solution que nous avons essayé de développer et que nous avons empruntée à des personnalités d'une haute compétence, nous semble avoir le mérite de couper court à une expérience malheureuse; elle n'entraîne aucune charge pour le Trésor, fait cesser une illusion fâcheuse, et assure de bien meilleures conditions à la mobilisation, c'est-à-dire à la partie capitale de l'organisation militaire.

Rassemblement de troupes des IIIe et Ve divisions.

(Suite.)

L'*Idée générale*, donnée par M. le général Herzog pour les journées des 14 et 15 septembre (voir notre avant-dernier numéro) fut suivie des *Idées spéciales* expédiées, les soirs du 13 et du 14, aux corps du *Nord* (Ve division) et du *Sud* (IIIe division) pour les journées du lendemain.

Voici le texte de ces pièces, lesquelles donnèrent lieu, à leur tour, aux *ordres* ou *dispositions* de détail de chacun des divisionnaires :

Idée spéciale pour le 14 septembre, au corps du Nord.

Herzogenbuchsee, 13 septembre.

Après avoir forcé les défilés du Hauenstein le détachement du Nord a occupé la contrée d'Olten à Wolfwyl-Niederbuchsiten, trouvé le pont de Murgenthal inoccupé et jeté un fort détachement de flanqueurs sur la rive droite de l'Aar, par Aarburg jusqu'à Roggwyl et Vor dem Wald, dans la journée du 13 septembre.

Il reçoit l'ordre de jeter pendant la nuit un pont de pontons sur l'Aar et de reprendre le 14 de bon matin sa marche sur Berne par la rive droite, en repoussant l'adversaire, qui doit être en marche d'Herzogenbuchsee.

Le directeur des manœuvres,

H. Herzog.

NB. Lignes de démarcation pour le 14 septembre. Au nord l'Aar de Wolfwyl à Wangen ; au sud le terrain au sud de la route St-Urban-Langenthal-Lotzwyl.

Idée spéciale pour le 14 septembre, au corps du Sud.

Herzogenbuchsee, 13 septembre.

Le détachement du Sud s'est avancé le 13 septembre dans les environs de Herzogenbuchsee-Seeberg et a établi ses avant-postes sur la ligne Meiniswyl-Bützberg-Thunstetten-Lotzwyl.